CZU: 37.02:811.133.1`36 https://doi.org/10.59295/drgl2025.11

APPROCHE DÉDUCTIVE-INDUCTIVE DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE DU FLE

DEDUCTIVE-INDUCTIVE APPROACHE IN TEACHING FFL GRAMMAR

Viorica MOLOȘNIUC

doctor în filologie, conferențiar universitar
Universitatea de Stat din Moldova, Chișinău, RM
ORCID: https://orcid.org/0000-0003-0440-1656

Abstract. ***In the present study, we set out to examine the practice of deductive-inductive teaching of FFE grammar. Given the advantages of both approaches: deductive - rapid understanding of how grammatical mechanisms work, and inductive - active discovery, they continue to represent the choice of FFE method authors. But an approach that integrates the two could better meet the needs of heterogeneous classroom learners and the educational goals of learner-centeredness and active teaching techniques.***

Keywords: *deductive approach, inductive approach, discovery approach, conceptualization, reflexivity.*

La didactique actuelle se caractérise par l'exploitation de plusieurs approches dans l'enseignement de la grammaire d'une langue étrangère. De l'évolution des méthodologies de référence en France nous pouvons retenir les approches déductive, inductive, structurale, communicative et actionnelle. Vu le fait que le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langue* laisse une grande liberté dans le choix des méthodes d'enseignement des langues étrangères, les didacticiens parlent d'un éclectisme : « À ce jour, en didactique, la méthodologie pour l'enseignement de la/les forme(s) en FLE est plutôt éclectique. » [1, p.12], ou d'une approche multiface : « Please note that we do not argue simply for an eclectic teaching approach. Instead, we advocate a multifaceted approach – using different teaching techniques for teaching different aspects of the three dimensions. [forme, meaning, use] » [2, p. 7] La variété des démarches et techniques utilisées par les enseignants est imposée par plusieurs facteurs qui déterminent le choix devant la classe : « Toute réflexion en didactique de la grammaire implique d'envisager conjointement la dimension de l'enseignement (relation entre théories et méthodologies) et celle de l'apprentissage (obstacles et réussite dans l'appropriation scolaire) ainsi que le rôle de cette discipline dans l'interaction enseignant/apprenant au sein de la classe de langue. » [3, p. 5]

S'il s'agit d'un enseignement explicite de la grammaire du Français Langue Étrangère (FLE), dans le cas des parcours formalisés des apprenants, le choix varie entre la **démarche déductive** et la **démarche inductive**, avec des séquences de démarche communicative ou actionnelle. Alors que celle déductive repose sur l'explication explicite des règles grammaticales suivie d'exercices d'application, celle inductive encourage les

apprenants à découvrir eux-mêmes ces règles à travers des observations et des manipulations linguistiques.

Dans cette étude, nous analyserons l'utilisation des démarches déductive et inductive dans l'enseignement de la grammaire du FLE.

La **démarche déductive** consiste à présenter aux apprenants une règle grammaticale de manière explicite avant de leur proposer des exercices d'application. Cette approche est particulièrement utile pour les structures complexes qui nécessitent une clarification immédiate. Une explication déductive permet de réduire la charge cognitive et d'accélérer la compréhension du fonctionnement des structures linguistiques, ce qui explique l'utilisation de cette démarche dans les manuels nationaux de Français, même les plus récents [4, pp. 11, 33, 82, etc.]. En plus, elle est moins couteuse en termes de temps permettant d'avancer malgré certaines progressions des formes grammaticales qui devancent la conceptualisation en langue maternelle : parfois les notions grammaticales du niveau A1 (par exemple, les pronoms COD/COI proposés au cycle primaire pour le français comme première langue étrangère) sont enseignées avant qu'elles ne soient conceptualisées dans la langue maternelle ou de scolarisation. Les apprenants des niveaux B1-B2, qui disposent déjà d'un appareil conceptuel en grammaire, peuvent bénéficier de cette approche pour approfondir des concepts plus complexes tels que l'emploi des formes non personnelles du verbe, du subjonctif ou des temps passés, des moyens d'expression des relations logico-sémantiques, etc.

Mais dans la perspective du modèle pédagogique socio-constructiviste avec un fort accent sur l'apprenant et les techniques actives, la **démarche inductive** présente plus d'avantages. Elle repose sur l'observation et la découverte des règles à partir d'exemples concrets. L'apprentissage inductif permet aux apprenants de s'engager activement dans la construction de leur savoir et favorise une meilleure acquisition. Même au niveau A1-A2 cette démarche est bien présente dans les méthodes de FLE. Par exemple, *Alter Ego 1* propose une grammaire inductive à plusieurs reprises [5, pp. 21, 27, 28, etc.].

La démarche inductive peut provoquer des discussions liées à son rendement (temps/effort – résultats) : « … l'induction n'est en conséquence ni toujours possible, ni toujours économique… » [6, p. 13]. Son efficacité/applicabilité dépend du type de formation, des contraintes du cadre normatif, du profil des apprenants (niveau de compétence linguistique, style d'apprentissage, culture éducative, degré de conceptualisation en langue maternelle et/ou de scolarisation, etc.).

Quand même les techniques de découverte ou actives restent impératives compte tenu des objectifs actuels du système éducationnel. Dans ce contexte nous pouvons mentionner la démarche de découverte ou la démarche active de découverte [7] : « … elle amène l'élève à être actif tout au long de son apprentissage, celui-ci étant dans état de recherche. Elle lui fait expérimenter des procédures d'observation et de manipulation qu'il peut utiliser dans d'autres domaines. » [7, p. 14] S.-G. Chartrand en propose quelques étapes de réalisation :

- l'observation du phénomène à partir d'un corpus,
- la manipulation (classement, comparaison, modification des énoncés, etc.),
- la formulation d'une ou de plusieurs hypothèses explicatives (si généralisables, se présentant sous forme de lois ou de règles),

- leur vérification dans les ouvrages de référence,
- l'application ou l'exercisation,
- le transfert de connaissances (réinvestissement de ces nouvelles connaissances dans les activités de compréhension ou de production des textes). [7, p. 14]

L'étape où les apprenants passent de l'observation de cas particuliers à une généralisation abstraite est considérée comme conceptualisante. La **conceptualisation** est le processus cognitif par lequel les apprenants formalisent leur compréhension d'une règle grammaticale après avoir mené leur réflexion inductive. Elle « … vise à […] faire élucider les règles par l'apprenant lui-même. » [8, p. 113] Cette démarche, appelée aussi 'résolution de problème', se présente comme une démarche de découverte : analyse guidée d'un corpus contenant des propriétés hétérogènes, avec formulation des hypothèses, pour trouver un principe explicatif du fonctionnement d'un microsystème et sa formulation dans le métalangage des apprenants. [9, p. 125-126] La conceptualisation contribue au développement de la **réflexivité grammaticale** : « … opération qui consiste à réfléchir sur une forme langagière de manière à prendre conscience : de son sens (en langue) ou de sa signification (en discours) ; de l'ensemble auquel elle se rattache du point de vue sémantique et/ou morphologique […] ; de la manière dont elle fonctionne du point de vue syntaxique… » [10, p. 9]

Dans certains ouvrages les **démarches déductive et inductive** sont présentées comme complémentaires. L'utilisation conjointe de ces deux démarches dans l'enseignement de la grammaire peut présenter certains avantages : « Dans la réalité du travail en classe, selon les éléments du contexte de l'intervention éducative (type d'élèves, langue apprise, objet de savoir, etc.), les enseignants peuvent être amenés à créer une situation-problème, à susciter un questionnement ou à faire acquérir des automatismes, ce qui implique tantôt une approche inductive, tantôt une approche déductive. La combinaison occasionnelle des deux types d'approche peut s'avérer d'autant plus pertinente que la variation des pratiques permet d'intéresser, au cours d'une année, un plus grand nombre d'élèves. » [11, p. 94]

En effet, la complémentarité de ces deux approches repose sur un équilibre entre explication et exploration. D'un côté, la démarche déductive permet de fournir des repères structurants aux apprenants, qui peuvent ainsi comprendre et appliquer plus rapidement certaines règles grammaticales. De l'autre côté, la démarche inductive favorise l'implication cognitive des apprenants et leur permet de mieux intégrer les règles par la découverte et l'expérimentation.

En didactique des langues, plusieurs modèles combinatoires ont été proposés pour articuler ces deux approches. Par exemple, le modèle du cycle d'apprentissage grammatical [2] suggère de débuter par une phase inductive, durant laquelle les apprenants explorent les phénomènes grammaticaux à travers des exemples variés, puis de poursuivre avec une phase déductive pour expliciter les règles et les consolider par des exercices dirigés.

Nous pouvons trouver ce modèle dans les méthodes de FLE. Par exemple, *Edito Niveau B2* présente les démarches inductive et déductive dans la même séquence consacrée à un point de grammaire (par exemple, l'expression de la cause et de la conséquence, le passif, les pronoms personnels, etc.). [12, pp. 41, 45, 96-97, etc.] Les trois phases

proposées à chaque fois – « échauffement, fonctionnement, entraînement » – intègrent une démarche inductive (échauffement, fonctionnement) pour la découverte des mécanismes grammaticaux nouveaux ou l'actualisation-révision-rappel du fonctionnement des formes connues, se rapportant plutôt à des régularités, et une démarche déductive (fonctionnement) consacrée à l'étude des cas particuliers ou à des structures plus complexes.

Cette approche mixte peut être adaptée en fonction des profils d'apprentissage des apprenants. Certains apprenants préfèrent une approche plus explicite et structurée, tandis que d'autres tirent davantage des bénéfices d'une approche exploratoire. L'enseignant peut adapter sa méthode en fonction du contexte pédagogique et des besoins spécifiques de ses apprenants.

L'intérêt de l'approche mixte aux cours universitaires dans le cadre des formations initiales des enseignants de FLE est double : d'un côté, les étudiants profitent au maximum des techniques appliquées, d'un autre côté, ils s'habituent à pratiquer les deux ce qui leur permettra de transférer ces modèles d'enseignement dans leurs futures pratiques de classe et d'adapter leur discours et leurs pratiques professionnelles à une classe concrète. La durée d'un cours universitaire permet aux enseignants d'envisager des séquences d'induction, pour des aspects simples ou réguliers, et de déduction, pour l'exposé des aspects plus complexes, cas particulier ou exceptions.

L'utilisation conjointe de la démarche déductive et inductive dans l'enseignement de la grammaire du FLE favorise à la fois la compréhension des règles linguistiques et développe la réflexivité et l'autonomie des apprenants.

Ainsi, une approche combinée semble être une voie prometteuse pour optimiser l'enseignement grammatical, favoriser une acquisition plus consciente des structures linguistiques en FLE et diversifier les pratiques professionnelles des futurs enseignants.

Références :

1. DAMAR, M.-È. « Préface ». In *Enseigner les structures langagières en FLE*. Resp. O. Galatanu et alii. 2010. Bruxelles : Peter Lang. 300 p. ISBN : 9789052015835
2. CELCE-MURCIA, M., LARSEN-FREEMAN, D. The Grammar Book: An ESL/EFL Teacher's Course. 1999. Heinle & Heinle.
3. CHISS, J.-L. « Débats dans l'enseignement/apprentissage de la grammaire ». In *Descriptions grammaticales et enseignement de la grammaire en français langue étrangère*. 2002. Volume 13 de Cahier / Institut de linguistique et des sciences du langage, Université de Lausanne Numéro 13 de Cahiers de l'ILSL. 115 p.
4. NEGARĂ T. et alii *Le français A2.1 8e classe*. 2024. Chisinau : Editura Texter.
5. BERTHET, A. et alii *Alter Ego 1. Méthode de français A1*. 2006. Paris : Hachette.
6. CHISS, J.-L. « L'étude de la langue dans le cursus de formation des enseignants de français ». In : *La Lettre de la DFLM*, 1991, no 8, pp. 11-15. [en ligne] https://www.persee.fr/doc/airdf_1260-3910_1991_num_8_1_977.
7. CHARTRAND, S.-G. « Enseigner la grammaire autrement. Animer une démarche active de découverte ». In : *Québec français*, no 99, 1995. [en ligne] https://id.erudit.org/iderudit/44215ac.
8. BESSE, H., PORQUIER, R. *Grammaire et didactique des langues*. 1991. Paris : Hatier. 286 p. ISBN : 2278069330.
9. VIGNER, G. *La grammaire en FLE*. Paris : Hachette, 2004. 159 p. ISBN: 2011552966

10. PUREN, Ch. *La procédure standard d'exercisation en langue*. 2016. [en ligne] https://www.christianpuren.com/mes-travaux/2016c/
11. VINCENT, F. et alii « Enseigner la grammaire selon une approche inductive ou déductive ? » In : *Québec français*, (170), 93-94. Disponible sur: https://id.erudit.org/iderudit/70522ac
12. HEU, É., MABILAT, J.-J. *Édito. Méthode de français. Niveau B2*. 2015 Paris : Les Éditions Didier. ISBN : 978-2-278-08098-4